

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BELLEGARDIEN

5 rue des Papetiers

01200 BELLEGARDE SUR VALSERINE

☎ : 04 50 48 19 78 - Fax : 04 50 48 09 22 - Courriel : info@ccpb01.fr

Compte-rendu sommaire et synthétique Conseil de communauté du 27 mai 2010

Convoqué le 20 mai 2010 et réuni le 27 mai 2010 à 18 heures dans la salle des fêtes de la commune de Chanay sous la présidence de Michel DE SOUZA, Philippe DINOCHÉAU étant désigné secrétaire de séance, 34 élus communautaires étaient présents.

Le conseil de communauté a donné acte des décisions prises par le bureau communautaire réuni le 11 mai 2010 conformément aux délégations qui lui ont été consenties et qui ont eu pour objet :

- de conclure un marché avec l'artiste Grégory DEMANGE pour la réalisation d'un scénario de bande dessinée de 20 planches pour illustrer le circuit urbain de Bellegarde moyennant un coût total de 8 972 € HT (10 731 € TTC),
- de conclure un marché de prestations juridiques avec la société AKLEA pour représenter et défendre les intérêts communautaires dans le cadre du projet de centre de marques dans la ZAE de Vouvray pour un coût total de 15 000 € HT (17 980 € TTC) hors frais et débours,
- de confier la réalisation du magazine CCBB.COM n° 10 à Lucien FORTUNATI moyennant une rémunération de 8 450 € HT (8 896,87 € TTC) comprenant la conception et l'impression de 20 pages en quadrichromie,
- d'accepter les demandes de fonds de concours présentées par les communes de Billiat, Chanay, Giron, Montanges, Surjoux et Villes et de leur allouer les sommes suivantes pour les travaux ci-après :

Billiat :

- Travaux de rénovation, extension et mise aux normes de la mairie : **14 785 €** pour une dépense totale de 956 190 €

Chanay :

- Branchement AEP : **4 740 €** pour une dépense totale de 14 150 €
- Création d'un parking : **6 838 €** pour une dépense totale de 16 091,50 €
- Toiture du bâtiment de la mairie : **6 866 €** pour une dépense totale de 18 310,20 €

Giron :

- Fournitures pour la création d'une aire de jeux : **2 570 €** pour une dépense totale de 5 141,60 €

Montanges :

- Travaux au bâtiment de la Fruitière : **2 246 €** pour une dépense totale de 4 493 €
- Acquisition de matériel informatique pour l'école et la mairie : **2 479 €** pour une dépense totale de 13 958,15 €
- Travaux de voirie 2010 : **15 000 €** pour une dépense totale de 65 750 €
- Création d'une aire de jeux : **10 000 €** pour une dépense totale de 29 246,65 €
- Terrassement et goudronnage d'un espace de jeux : **5 388 €** pour une dépense totale de 10 776,42 €
- Protection des sources : **3 964 €** pour une dépense totale de 39 640 €

Surjoux:

- Travaux au cimetière comprenant la création d'un ossuaire avec jardin du Souvenir, mise en place d'un columbarium et rénovation du monument aux Morts : **4 560 €** pour une dépense totale de 9 120 €

Villes :

- Aménagement de l'entrée Est du village : **10 000 €** pour une dépense totale de 20 331 €
- Rénovation des murs et portail d'entrée du cimetière : **10 000 €** pour une dépense totale de 24 117 €
- Création d'une station d'épuration : **30 000 €** pour une dépense totale de 550 000 €

Le conseil de communauté a, d'autre part,

- débattu sous la présidence du Président sur le Projet d'aménagement et de développement durable, pièce et étape majeure de la procédure d'élaboration du Schéma de cohérence territoriale du Pays Bellegardien et sous la base du document (axes 1 et 2) établi par le groupement d'urbanisme TERRITOIRES consécutivement aux différentes réunions tenues ces derniers mois,
- pris acte des intentions, remarques et autres commentaires qui ont été suscités par cet examen et admis que le document était suffisamment abouti pour être présenté à la concertation publique avant son adoption,
- décidé d'adhérer au Syndicat mixte du Parc naturel régional du Haut-Jura, d'approuver sa charte révisée pour les années 2010 à 2022 et d'adopter les nouveaux statuts de cette structure,
- pris connaissance du choix de la Commission d'appel d'offres pour l'attribution aux entreprises des travaux de la construction du futur centre aquatique intercommunal,
- approuvé cette proposition et habilité le Président à signer les marchés correspondants à intervenir avec ces entreprises,
- été informé du début des travaux de ce chantier qui se situera dans la deuxième quinzaine du mois de juin prochain,
- été informé du résultat des réunions du comité de pilotage réuni sous l'égide du Sous-Préfet relatif à la découverte mondiale de traces de dinosaures à Plagne,

- entendu la synthèse des réunions du comité de pilotage et des décisions prises à cette suite pour l'aménagement du site de découverte des empreintes de dinosaures à Plagne,
- été informé de l'engagement des travaux d'aménagement d'un parking, de mise en place de la signalisation et signalétique et dispositions prises pour assurer l'hébergement et la restauration des chercheurs et étudiants à l'occasion de la campagne de fouilles qui se déroulera tout le mois de juillet 2010,
- décidé de participer en partenariat avec le CNRS de Lyon et l'Office de tourisme de Bellegarde et sa région, à la fête de la Science du 21 au 24 octobre 2010 qui se traduira par des conférences, expositions et visites guidées sur le chantier des fouilles paléontologiques de Plagne,
- validé la grille tarifaire relative au prix de location et des charges des locaux à la pépinière d'entreprises des Etournelles comprenant 8 boxes dont 2 pourraient être réservés pour des bâtiments relais,
- été informé de la date d'inauguration de la pépinière d'entreprises fixée au 1^{er} juillet 2010 à 18 heures,
- pris connaissance de la date du pique-nique annuel de l'EIJA organisé par la commune de Montanges avec l'appui de celle de Champfromier qui se tiendra le vendredi 25 juin 2010 à 12 h sur le terrain de Prébasson,
- a procédé à la désignation d'Henri CALDAIROU comme représentant de la CCPB au Conseil de surveillance du Centre hospitalier Sud Léman Valserine,
- a été informé de la visite de la Sénatrice de l'Ain, Mme Sylvie GOY-CHAVENT le 18 juin 2010 à 18 heures à la MEEF pour y rencontrer les maires de la Communauté de communes,
- a été informé, suite aux recours présentés, de l'autorisation donnée par la Commission nationale d'aménagement commercial réunie le 26 mai à Paris à la réalisation du projet de création du centre de marques « Le village des Alpes » dans la zone d'activité économique de Vouvray.

Affiché le 8 juin 2010,

Le Président,

Michel DE SOUZA